

MASTER ARCHIVES ET IMAGES

TYPE DE DIPLÔME

Master (LMD)

NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ : BAC +5

ACCESSIBLE EN :

Formation initiale

Formation continue

VAE

DOMAINE D'ÉTUDE : Archives, Édition, Gestion de l'information - Documentation

Domaine :

Objectifs

Le **Master "Archives et images"** offre une formation technique et professionnelle aux métiers des archives et de l'image numérique, ainsi qu'une solide maîtrise des applications numériques propres au domaine.

Les étudiants d'acquiescent une maîtrise du traitement de l'image dans le domaine

- des archives,
- au niveau du stockage,
- du classement,
- de l'utilisation,
- ou encore de la diffusion des images.

Les technologies de la numérisation de l'image et de l'informatique permettent à la fois une conservation plus sûre et efficace des archives, et un éventail plus large et varié des moyens de les communiquer en ligne et avec supports CD-Rom et DVD.

ÉTABLISSEMENT

LIEU D'ENSEIGNEMENT

Toulouse

CONTACT

Contact scolarité

Patricia MOULY

dam@univ-tlse2.fr

05 61 50 41 90

Savoir-faire et compétences

- Maîtriser les techniques propres à l'archivistique ainsi que le traitement de l'image dans le domaine des archives (stockage, classement, utilisation et diffusion des images)
- Analyser les besoins des utilisateurs des systèmes d'archivage
- Concevoir les spécifications des systèmes de numérisation de l'image
- Concevoir des projets multimédias
- Mener des actions de valorisation et de communication numérique des archives et des fonds patrimoniaux, principalement iconographiques

Condition d'accès

1ère année :

Cette formation est à accès sélectif ou à capacité limitée.

Si vous êtes titulaire d'une des formations requises, vous devez au préalable déposer votre candidature auprès du secrétariat de la formation.

2ème année :

Avoir validé le M1 correspondant à l'UT2J.

Les titulaires d'un autre Bac+4 doivent au préalable déposer leur candidature auprès du secrétariat de la formation

Formation(s) requise(s)

Pour l'admission en 1ère année :

Être titulaire de la Être titulaire de l'une des licences suivantes ou d'une formation bac+3 équivalente :

- [Licence mention Information-communication parcours Documentation](#)
- [Licence mention Information-Communication](#)
- [Licence mention Lettres](#)
- [Licence mention Histoire](#)
- [Licence mention Histoire de l'art et archéologie](#)
- [Licence mention MIASHS](#)
- [Licence mention Sciences de l'Homme, Anthropologie, Ethnologie](#)

Pour l'admission en 2ème année :

Avoir validé la 1ère année ou une formation bac+4 équivalente.

À défaut, demande de dispense du (ou des) diplôme(s) pré-requis dans le cadre de la validation des acquis (Art R613-32 à R613-50 du Code de l'Éducation) :

- [au titre de la Validation des Études Supérieures \(VES\)](#)
- [au titre de la Validation des Acquis \(VA\)](#)
- [au titre de la Validation des Acquis de l'Expérience \(VAE\)](#)

Inscription

1ère année :

Si votre candidature est retenue, vous recevrez un mail vous indiquant la procédure à suivre pour vous inscrire en ligne.

[Consultez toutes les étapes de la procédure d'inscription](#)

2ème année :

Pour les titulaires du M1 correspondant validé à l'UT2J : [se réinscrire](#)

Pour les autres : contactez le secrétariat de la formation (voir onglet "contact") pour obtenir la fiche d'inscription.

Poursuite d'études

Poursuite d'études hors UT2

- Pour les poursuites d'études dans d'autres établissements, vous pouvez vous renseigner auprès du [SCUIO-IP, Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle](#)

Perspectives professionnelles

Les principaux débouchés du Master 2 Archives et images se situent aussi bien dans le secteur public que privé. Ils concernent les domaines des archives mais aussi ceux de secteurs patrimoniaux proches (musées...).

- Secteur public: concours de la fonction d'État(principalement ministère de la culture, option archives) et de la fonction publique territoriale(filière culturelle): archives, bibliothèques, musées, documentation, médiation culturelle ;□

- Secteur privé (entreprises, associations...): consultant mandaté dans les entreprises par des sociétés de conseil en archivage , responsable archives, chargé de mission archivage, archiviste-documentaliste, documentaliste, iconographe, photothécaire, webmaster.□□

Ils/elles ont le Master 2 Archives et images et sont devenu-es :

- assistante archiviste (Cour européenne des droits de l'homme, Strasbourg)□
- archiviste (Préfecture de la région Languedoc Roussillon - Midi Pyrénées et de la Haute-Garonne ; OTAN, Bruxelles)
- chargé de mission web et technologies de l'information (Archives départementales de la Haute-Garonne)□
- responsable des archives iconographiques, de la conservation et de la numérisation (Archives départementales des Hautes-Pyrénées)□
- responsable de la photothèque (Muséum d'histoire naturelle, Toulouse)□
- Président du Comité français du Bouclier bleu (Paris)□
- chargée d'études documentaires (Champagne Laurent-Perrier, Reims)□
- chargée de la gestion des archives historiques et de leur mise à disposition (Courvoisier, Charente)□
- chargé de projet pour l'archivage électronique (BNP Paribas, Montpellier).